



BARKMERE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 10 JUILLET 2010 À 10 H AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).

Étaient présents :	Le maire	Luc Trépanier
	Les conseillers (ère)	France Boucher Jake Chadwick Jean Dubois Marc Fredette Stephen Lloyd
	Le directeur général	Michel Trudel
	Le secrétaire-trésorier	Robert Mearns
	La greffière	Johanne Courte

Une assemblée de consultation publique, en conformité de l'article 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, portant sur le règlement 210, amendant le règlement 201 sur le zonage a eu lieu à 9 h 30 au centre communautaire de la ville de Barkmere. Le règlement a été lu et expliqué par la conseillère France Boucher et traduit par le maire Luc Trépanier. Aucune question n'a été soulevée. L'assemblée est ajournée à 9 h 45. Voir résolution 2010-66 ici-bas (point 4.3).

**1. Résolution 2010-64
Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, appuyé par la conseillère France Boucher et il est résolu à l'unanimité par les membres présents:

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉE

Une correction sera apportée au procès verbal du 12 juin 2010 : le point 3.4 inclura une question de M. J. Mathieu portant sur l'écosystème forestier exceptionnel (EFE).

**2. Résolution 2010-65
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2010**

PRENANT ACTE QU'une copie du procès verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*,

Il est proposé par la conseillère France Boucher, appuyé par le conseiller Marc Fredette et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le procès verbal du conseil municipal tenue le 12 juin 2010 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

3. Communications

3.1 Annonces

Rien à signaler.

3.2 Correspondances

Le maire Luc Trépanier mentionne qu'une demande a été reçue pour l'adhésion à la cour municipale de Ste-Agathe –des-Monts (voir point 10.1 de ce procès verbal).

3.3 Suivi de la période de questions de la séance du 12 juin 2010

Le maire Luc Trépanier souligne que les questions de cette séance avaient été répondues. Il ajoute toutefois, en réponse à la question de J. Mathieu au sujet de frais légaux, que la ville est en négociation avec Fasken-Martineau pour le montant officiel.

3.4 Période de questions

Aucune question n'a été soulevée.

4. Urbanisme/Inspecteur en bâtiments

4.1 Rapport du directeur général

Le rapport du directeur général, Michel Trudel, pour le mois de juin 2010:

- Le rapport du superviseur des installations publiques pour le mois de juin 2010 a été lu par le directeur général Michel Trudel. Rien à signaler.
- Le directeur général tient à remercier Mme Sylvestre pour son initiative à embellir le pont avec ses bacs à fleurs.
- D. O'Shaughnessy assistera avec l'enlèvement des roches qui demeurent toujours un obstacle dangereux pour les bateaux. Entre temps, des marqueurs seront installés pour signaler les endroits hasardeux.
- Le layout du stationnement est à améliorer pour pouvoir combler les véhicules en temps achalandé.
- Le directeur général tient à rappeler qu'en temps sec il y a un danger élevé de feu. Les feux de camp sont permis sous certaines conditions. Les panneaux de feu sont mis à jour régulièrement pour aviser la population.
- Le directeur général souligne qu'il faut attendre la réception d'un permis **avant** d'entamer les projets pour en assurer la conformité aux règlements.

- Permis (4), certificats d'autorisation (1), pompage septique (1): voir liste ci-jointe.

4.2 Avis de mutations

Rien à signaler.

4.3 Résolution 2010-66

Adoption du règlement 210 modifiant le règlement de zonage no 201

Règlement no. 210, intitulé «Règlement modifiant l'article 7.7.3 du Règlement de zonage.» visant à ajouter que 'l'implantation d'un système de traitement des eaux usées ne puisse jamais être moindre que celle prescrite au règlement provincial sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées. (Q2R8).'

Les membres du conseil présents, ayant reçu copie du règlement au moins deux jours avant la présente séance conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture.

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a dûment été donné par la conseillère France Boucher lors de la séance du conseil municipal du 12 juin 2010;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation a été tenue le 10 juillet 2010 à 9h30 à la salle communautaire de la Ville de Barkmere conformément à l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Il est proposé que le conseil municipal de la Ville de Barkmere adopte le règlement no. 210 intitulé :

Règlement modifiant l'article 7.7.3 du Règlement de zonage en y ajoutant que 'l'implantation d'un système de traitement des eaux usées ne puisse jamais être moindre que celle prescrite au règlement provincial sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées. (Q2R8).'

Il est proposé par la conseillère France Boucher appuyé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité par les membres présents.

ADOPTÉE

4.4 Résolution 2010-67

Engagement d'un inspecteur en bâtiment, en environnement et en navigation

CONSIDÉRANT QUE la ville de Barkmere n'a plus d'inspecteur en bâtiment depuis le départ de Mme Caroline Aubertin;

CONSIDÉRANT QUE le stagiaire en urbanisme qui avait été engagé à titre temporaire nous a quitté pour accepter un emploi à la Ville de Mont-Tremblant;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Barkmere doit également retenir les services d'un inspecteur en environnement ainsi qu'en navigation;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Barkmere ne requiert pas les services d'un inspecteur à plein temps;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Montcalm est à la recherche d'un inspecteur à demi-temps;

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, appuyé par le conseiller Jean Dubois et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE la Ville de Barkmere retienne les services de M. Pierre Gagnon, diplômé en urbanisme, à titre d'Inspecteur en bâtiments, en environnement et en navigation;

QUE la Ville de Barkmere accepte de partager les services de M. Gagnon avec la Municipalité de Montcalm, sur une base de 17.5 heures par semaine;

QUE M. Gagnon soit payé sur une base de \$35,000 annuellement, pour 50 semaines de 35 heures, plus les avantages sociaux, incluant 2 semaines de vacances après la première année de services, calculées sur la base de 4% de son salaire;

QUE la moitié du salaire de M. Gagnon, incluant les avantages sociaux et autres frais si applicable soient refacturés à la Municipalité de Montcalm.

ADOPTÉE

4.5 Résolution 2010-68

Entente inter-municipale – partage des coûts de l'inspecteur en bâtiment, en environnement et en navigation

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Montcalm a exprimé son ouverture à partager les frais d'un inspecteur en bâtiments et en environnement avec la Ville de Barkmere;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Barkmere ne requiert pas les services d'un inspecteur à plein temps;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Barkmere a engagé un inspecteur avec l'intention de partager son salaire avec la Municipalité de Montcalm;

Il est proposé par la conseillère France Boucher appuyé par le conseiller Marc Fredette et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le Maire et le Directeur général de la Ville de Barkmere soient mandatés pour signer une entente relative au partage du salaire, des avantages sociaux et d'autres frais reliés avec la Municipalité de Montcalm;

QUE l'entente spécifie que le temps de l'inspecteur sera partagé à 50% entre les deux municipalités, soit 17.5 heures par semaine pour chacune.

ADOPTÉE

5. Rapport du Comité consultatif en urbanisme (CCU)

La conseillère France Boucher mentionne qu'il n'y a rien à signaler.

6. Rapport du comité consultatif en environnement (CCE)

Le conseiller Jake Chadwick mentionne qu'il n'y a rien à signaler. Voir résolution au point 13.

7. Affaires juridiques

Le conseiller Stephen Lloyd mentionne que les citoyens porteront en appel la décision du juge (voir procès verbal juin 2010, point 7) refusant un chemin sous les anciens règlements de la ville et suggérant qu'ils fassent une demande en vertu des nouveaux règlements. Le conseil a décidé de ne pas prendre des procédures pour faire rejeter immédiatement cet appel. Le délai avant que l'appel soit entendu pourra donc s'étirer sur une période de 15 à 18 mois.

8. A.P.L.E.

Rien à signaler.

9. Affaires du village

La conseillère France Boucher poursuit les démarches relatives à l'accès au Lac des Écorces pour les villageois : suite à deux entretiens avec les pères Jésuites, ils semblent ouverts à coopérer avec la ville pour trouver un accès plus approprié au lac pour les villageois. Il y aurait la possibilité d'obtenir environ 100 pieds de façade sur le lac et, de plus, une aire de stationnement pourrait mise à la disponibilité des villageois-usagers.

La citoyenne Mme A. Pope demande si la ville louera la propriété. Le maire Luc Trépanier répond qu'en ce moment cette possibilité est discutée, par contre, il souligne que l'accès ne sera pas

disponible cet été. Également, il mentionne que ce projet serait admissible pour la subvention du Pacte rural 2011.

10. MRC et affaires gouvernementales

Le maire Luc Trépanier mentionne que la prochaine séance des maires aura lieu le 15 juillet prochain.

10.1 Résolution 2010-69

Demande d'adhésion des municipalités Kiamika et Notre-Dame-de-Pontmain à la cour municipale de Ste-Agathe-des-Monts

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Kiamika et Notre-Dame-de-Pontmain ont manifesté leur intention d'adhérer à l'entente concernant la cour municipale commune de Sainte-Agathe-des-Monts;

CONSIDÉRANT QUE l'entente ci-haut mentionnée oblige toutes les municipalités à autoriser cette adhésion par résolution de leur Conseil Municipal;

Il est proposé par la conseillère France Boucher, appuyé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le Conseil Municipal de la Ville de Barkmere accepte l'adhésion des municipalités de Kiamika et Notre-Dame-de-Pontmain à l'entente concernant la Cour municipale commune de Sainte-Agathe-des-Monts.

ADOPTÉE

11. Sécurité publique/Protection civile

Les changements à apporter aux règlements nos 136 et 137 demandent plus d'étude, ainsi les modifications seront reportées à une séance ultérieure.

12. Communications/Technologie/Bulletin

Rien à signaler.

13. Qualité de l'eau/Environnement

Le conseiller Jake Chadwick a assisté à l'assemblée générale des Bassins Versants des Rivières Rouges, Petite Nation et Saumon. Cet organisme propose d'avoir un portrait de qualité des eaux, résultants des analyses, pour l'ensemble des bassins versants en mars 2011. Ainsi, la ville aura une meilleure idée de la santé des lacs et la qualité des eaux des bassins versants avoisinants.

13.1 Résolution 2010-70

Engagement d'une firme pour test de qualité d'eau

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a ratifié le projet de Pacte rural impliquant des analyses améliorées de qualité d'eau;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif en environnement (CCE) a défini le projet et a recommandé la firme Biofilia pour l'approvisionnement et l'analyse en laboratoire des eaux;

Il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, appuyé par le conseiller Stephen Lloyd et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE la firme Biofilia soit octroyée le contrat pour effectuer l'analyse des eaux en juillet 2010 comprenant les analyses de l'oxygène, température, transparence, chlorophylle a, phosphore et des tests bactériens et de faire un rapport comparant les résultats de ces analyses aux résultats obtenus des années antérieures;

QUE les frais pour ces services pour l'année 2010 n'excèdent pas \$2 500 (excluant les taxes).

ADOPTÉE

14. Aménagement du débarcadère

Rien à signaler.

15. Parcs/Enseignes

Rien à signaler.

16. Installations sanitaires

Le directeur général Michel Trudel mentionne que suite aux inspections entamées en 2009, trois propriétés aménageront de nouvelles installations sanitaires. Les inspections se poursuivront

cet été tel que prévu et il mentionne que le nouvel inspecteur est familier avec le test de coloration.

17. Navigation/Bouées

Rien à signaler.

18. Finance/Budget

18.1 Résolution 2010-71

Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE les comptes ci-dessous soient payés :

2010-07-1979	Serge Lavoie Inc.	Services d'urbanisme	2257,50
2010-07-1981	Yvon Dion	Salaire - Chef. des instl.pub.	962,14
2010-07-1982	Robert A.C. Mearns	Salaire - Sec.- très.	1 710,85
2010-07-1983	Iona Miller Dion	Salaire - Gard (06-06/07-08)	900,97
2010-07-1984	Joshua Sigouin	Salaire - Gard (06-06/07-08)	625,26
2010-07-1985	Bell Canada	Téléphones - HdeV.	144,41
2010-07-1986	Bell Canada	Téléphones - serv.d'urgence	91,37
2010-07-1987	Bell Mobilité	Téléphone - Pagette	69,79
2010-07-1988	L'Information du Nord	Avis public	398,45
2010-07-1989	Groupe Lyras-Ste-Agathe	Police d'assur. - modification	51,23
2010-07-1990	Yvon Dion	Dép. - Chef. des instl.pub.	368,50
2010-07-1991	Robert A.C. Mearns	Dépense: sec.-très.	552,50
2010-07-1992	Michel Trudel	Contrat - Dir.Gén./I.Bat.	4 329,89
2010-07-1993	Michel Trudel	Petit caisse/Dép.-Dir.Gén/I.B.	244,39
2010-07-1994	Johanne Courte	Contrat - Greffière	440,00
2010-07-1995	Pomp.Sanit.Mont-Tremblant	Dép - Séc/HdeV/Débarcadère	180,60
2010-07-1996	Ministère des Finances	Droits du barrage	996,00
2010-07-1997	Municipalité de Montcalm	Contrat - serv.d'incendie (1/4)	2 369,00
2010-07-1998	M.R.C. des Laurentides	R.I.D.R. recyclage (3e vers.)	1 930,00
2010-07-1999	M.R.C. des Laurentides	Quote-part. Admin./Éval.(1/2)	16 244,00
2010-07-2000	M.R.C. des Laurentides	Enlèvement des ordures (1/2)	8 183,00
2010-07-2001	Rec Gen Canada	Ded.à la source - Canada	357,43
2010-07-2002	Min du Revenu du Québec	Ded.à la source - Québec	830,81
2010-07-2003	Hydro Québec	Éclairage de la rue	320,48
2010-07-2004	Bélangier Sauvé	Conseil jur au 04-26-2010	5 332,96
2010-07-2005	Robert A.C. Mearns	Petit caisse - Sec-très.	316,76
2010-07-2006	Les Serres Arundel Enr.	Entretien general débarcadère	131,19
2010-07-2007	Elsie Miller Estate	Dép - Séc/Débarcadère	64,67
2010-07-2008	Bell Mobilité	Téléphones cellulaires	60,16

ADOPTÉE

18.2 Résolution 2010- 72

Nomination d'un vérificateur financier pour la subvention d'infrastructures 2009

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par le conseiller Jean Dubois et résolu à l'unanimité,

QUE la ville de Barkmere nomme André Charest, C.A. comme vérificateur reddition dans le cadre du transfert aux municipalités d'une partie des revenus de la taxe d'accise sur l'essence qui prend fin le 31 décembre 2009 (entente Canada-Québec).

18.3 Dépôt des états financiers intérimaires au 8 juillet 2010

Le secrétaire-trésorier, Robert Mearns, dépose les états financiers intérimaires en date du 8 juillet 2010: il y a 216,839 \$ en recettes et 69,453.61 \$ de comptes à payer. Le deuxième versement d'impôts, soit 50% de la facture, a été, pour la majorité, reçu.

19. Installations publiques/Voirie

Le maire Luc Trépanier annonce que le conseiller Laurent Barbé (absent) envisage avoir une

rencontre avec des représentants de la direction de sécurité de barrages et le centre hydrique pour connaître les implications des travaux. Toutefois, il mentionne que les représentants de ces organismes sont satisfaits avec les progrès réalisés par le conseil.

20. La prochaine séance

La prochaine séance ordinaire de l'assemblée du conseil municipal aura lieu samedi le 14 août 2010 à 10 h au centre communautaire de la Ville de Barkmere (Québec).

20.1 Résolution 2010-73
Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par la conseillère France Boucher et résolu à l'unanimité

QUE la présente séance du conseil soit et est levée.

ADOPTÉE

Approuvé par :

Certifié par :

Luc Trépanier, Maire

Johanne Courte, greffière

Permis et Certificats _période pour séance du : 10 juillet 2010

PERMIS DE CONSTRUCTION

Date	Permit			Type Construction, réno, reconstruction, agrandissement	LDE	Propriétaire/ Demandeur	Description
	Year	Category	Number				
16-juin-10	2010	C	8	Renovation	5923	Shandara	Roof repair
16-juin-10	2010	C	9	Agrandissement	3194	A. Leeber	Agrandissement batiment principal
26-juin-10	2010	C	10	Renovation	8580	M. Uchwat	Roof repair and foundation repair
26-juin-10	2010	C	11	septic instalation	3077	R. Jones	Septic instalation, 10 trees,

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Date	Permit			Type Constuction, réno, reconstruction, agrandissement, ouvrage	LDE	Propriétaire/ Demandeur	Description
	Year	Category	Number				
30-juin-10	2010	CA	23	Abatage d'arbre	2360	W. Trower	Abattage d'arbres (7)

PERMIS DE LOTISSEMENT

Date	Permit			Type Opération cadastrale, regroupement	LDE	Propriétaire/ Demandeur	Description
	Year	Category	Number				

SEPTIC PUMPING

30-juin-10	LDE-2031-1	Karch	19-juin-10	Pompage Sani Tremb
------------	------------	-------	------------	--------------------